RÉGIONALE des JEUNES

PROCÈS-VERBAL N° 14

Séance du Mercredi 10 Août 2022
Siège Social de la LRF – Maison Régionale des Sports à Saint Denis

- **Membres Présents** : Bruno FONTAINE - Bernard PARIS - Jean Marc BLANCARD – Jean Luc PAUSE
- **Administratif** : Mme Aurélie LUNG SOONG
- **Secrétaire de séance** : M. Bernard PARIS

I. « LA FOOT DERNIERE JOURNEE VACANCES DEBUTANTS U8/U9»

La Commission fait le point sur l'organisation de la journée.

Mr Bernard PARIS a été désigné Responsable d'Organisation, il restera au niveau de la barrière et devra gérer la sécurité avec Mr Jean Hugues PAUSE.

14 agents de sécurité seront présents à partir de 06h00 du matin.

Répartition des membres et administratifs sur les terrains :

- Stade de France : Stéphanie RAMCHETTY en tant qu'administratif, les membres sont Mr Jean Luc PAUSE et Georges ABLANCOURT
- Stade Vélodrome : Ruphine DAVERY en tant qu'administratif, les membres sont Mr José TAIEB et René Michel VIRASSAMY
- Stade Parc des Princes : Aurélie LUNG-SOONG en tant qu'administratif, les membres sont Mr Jean Marc BLANCARD et Anselme FILAIN

Les clubs devront émargés sur les terrains sur lesquels ils ont été affectés, avec les administratifs sous le regard des membres délégués.

Le Car Podium et la sono seront gérés par Jacky ICHIZA et Thierry ELIZEON

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 51 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2022.

Le Président de La Régionale des Jeunes	**Le Secrétaire**
Bruno FONTAINE	**Bernard PARIS**